

L'ACTION COLLECTIVE ,ASSOCIATIVE ET POLITIQUE CHEZ LES JEUNES FRANÇAIS ISSUS DE L'IMMIGRATION MAGHREBINE

Dr : Medjdoub Abdelmoumene

Maitre de conférences A

DEPARTEMENT DE SCINCES POLITIQUES

FACULTE DE DROIT ET SCIENCES POLITIQUES

UNIVERSITE DE KASDI MERBAH- OUARGLA -

Le résumé :

La population française d'origine maghrébine n'est pas présente entièrement sur la scène politique, comme un parti politique, mais elle est représentée par des élus, qui sont des élites dans les partis politiques traditionnels,

Par contre les jeunes français issus de l'immigration maghrébine sont plus présents dans les associations et les syndicats que dans les partis politiques traditionnels, les femmes se mobilisent plus que les hommes et c'est là le rôle des jeunes dans la vie sociale le plus remarquable.

Cependant le développement de la construction des lieux de cultes musulmans connaît une grande latence. Ainsi il fallait attendre plusieurs années, après la première mosquée construite en France qui est celle de Paris, construite en 1920 par le roi du Maroc, pour voir apparaître d'autres mosquées et des centres culturels islamiques, comme celui d'Evry, de Lyon et de Strasbourg, après de longues années de pratiques dans les caves des cités H.L.M. et dans les foyers des jeunes travailleurs comme ceux de la SONACOTRA. La présence de cette communauté, deux ou trois générations après, favorise les échanges avec les pays d'origine et la France par des opérations d'import-export.

المخلص:

عندما نتكلم عن الشباب الفرنسي المنحدر من أصول مغاربية أي نقصد به الجيل الثالث والرابع من أبناء المهاجرين المغاربة بعد سياسة المليون فرنك فرنسي للعودة التي لم تتلقى إقبالا كثيرا من طرف هذه الفئة من العمال وانتهاج سياسة التجمع العائلي الأسري طالبت به الهيئات الدولية و حقوق الإنسان وعلى رأسها (OMI) المنظمة العالمية للهجرة وهنا بدأت السلطات الفرنسية في إدماج و توفير الظروف الملائمة لهؤلاء العيش و التأقلم مع الحياة الجديدة ، و لهذا لجأت السلطات الفرنسية آنذاك إلى بناء سكنات من نوع (H LM) foyer modère habitat loyer modère وسكنات للعمال sonacotra الكبرى "باريس، مرسيليا، ليون، نول و سترسبورغ" و تمويل من Fond D'action Sociale (F.A.S) الذي يمول من طرف العمال المهاجرين في فرنسا. و حاولت هذه الورقة توضيح العمل الجماعي المفروض أن يقوم به ثم العمل الجموعي (تكوين و تأسيس و الانضمام إلى الجمعيات الخيرية، نقابات العمالية و غيرها) حيث أن القانون 1901 يمكن للعمال المهاجرين تأسيسها و العمل فيها دون الحصول على الجنسية الفرنسية، ثم العمل السياسي و تكوين الأحزاب السياسية و الانضمام إليها و خاصة مدى تأثير هذه الفئة في الانتخابات سواء كانت محلية أو رئاسيات أو برلمانيات أو تشريعية أو حتى أوربية

PLAN :

INTRODUCTION

SECTION 1 : DEFINITION DE L'ACTION COLLECTIVE.

1- L'action collective chez Patrick Mann.

2- Définition de l'action collective chez les jeunes français d'origine maghrébines.

SECTION 2 : LES MARCHES.

1- La marche des « beurs » décembre 1983.

2- La marche (Convergence 1984).

SECTION 3 : LA GREVE DE LA FAIM.

SECTION 4 : ORGANISATION ET ANIMATION DES SPECTACLES.

SECTION 5 LES SIGNES D'UNE IDENTITE POLITIQUE SPECIFIQUE

SECTION 6 : LES ATTITUDES DES JEUNES A L'EGARD DE LA MORAL

SECTION 7 : LES ATTITUDES À L'EGARD DES NORMES SOCIALES TRADITIONNELLES

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION :

La population française d'origine maghrébine représente une partie considérable de l'ensemble de la population française selon le dernier recensement, le nombre de maghrébins nés en France et ceux qui sont nés à l'étrangers est de plus de 7 098 702. Elle est présente dans certains secteurs d'activités, comme elle fait désormais partie du paysage politique, économique, socio-culturel et historique de la France. La population française d'origine maghrébine n'est pas présente entièrement sur la scène politique, comme un parti politique, mais elle est représentée par des élus, qui sont des élites dans les partis politiques traditionnels. Cette représentation a une tendance plutôt à gauche qu'à droite. Les deux élus des français d'origine maghrébine dans le département de la Seine Saint Denis, l'un à Bobigny et l'autre à Stains, sont adhérents au parti communiste français (PCF).

Par contre les jeunes français issus de l'immigration maghrébine sont plus présents dans les associations et les syndicats que dans les partis politiques traditionnels, les femmes se mobilisent plus que les hommes et c'est là le rôle des jeunes dans la vie sociale le plus remarquable. Ainsi des assistantes sociales, des conseillers, des animateurs, des éducateurs, des médiateurs et travailleurs sociaux, des responsables des centres de vacances et de loisirs, des clubs pour adolescents et des centres du sport, etc. Ils sont presque tous passés par le milieu associatif. Ces associations font un travail humanitaire et de solidarité pour aider les populations en difficultés à surmonter les problèmes du quotidien par des actions de soutien, surtout avec les pays de tiers monde. Le cas concret de la ville de Bobigny avec ses diverses associations crée récemment avec les nouvelles réglementations qui sont accessibles aux français comme aux étrangers qui travaillent et résident régulièrement en France. On y trouve plus de 270 associations avec différents thèmes et objectifs, dont la part des jeunes français issus de l'immigration est non négligeable.

La participation de la population française dans la vie culturelle a une part considérable qui s'explique par la religion musulmane, deuxième religion en France et dans le monde. Cependant le développement de la construction des lieux de cultes musulmans connaît une grande latence. Ainsi il fallait attendre plusieurs années, après la première mosquée construite en France qui est celle de Paris, construite en 1920 par le roi du Maroc, pour voir apparaître d'autres mosquées et des centres culturels islamiques, comme celui d'Evry, de Lyon et de Strasbourg, après de longues années de pratiques dans les caves des cités H.L.M. et dans les foyers des jeunes travailleurs comme ceux de la SONACOTRA. Ce qui a favorisé la multiplication des lieux de prières, ce sont les associations à caractères islamiques dans les grands rassemblements de cette population française musulmane. Ces associations organisent même des congrès et des séminaires sur l'islam et les musulmans en Europe, l'exemple de l'association « Union des Organisations Islamiques de France » (UOIF) qui organise chaque année un congrès islamique des musulmans d'Europe en France, dans la région parisienne au Bourget. Durant quatre jours, ce rassemblement permet de débattre les questions de l'actualité, avec des théologiens, et des scientifiques qui viennent de tous les coins du monde. Cette année par exemple, en mars 2013, la question de la participation électorale de la communauté musulmane française dans les élections en France a été au cœur des débats et le centre d'une réflexion sur les comportements électoraux et politiques de la population française d'origine maghrébine, et musulmane en particulier, avec une forte participation cette année de plus de cent mille (1000 000) participants et visiteurs.

DEFINITION DE L'ACTION COLLECTIVE

Weber(max) et Durkheim(Émile)¹ :

Les fondateurs de la sociologie sont ceux qui, par des chemins très divers, ont rejeté cette séparation de l'idée de la pratique pour faire apparaître l'unité de l'action sociale et pour tourner l'attention vers le fonctionnement, puis vers la structure de certains systèmes sociaux.

D'un côté, suivant une méthode proche de celle des historiens, Max WEBER isole des ensembles de nature diverse, mais qui se définissent toujours par un sens organisateur de conduites pratiques. Une société n'apparaît plus ni comme le résultat d'une situation matérielle, ni comme un corps d'idées et de principes, mais comme un réseau de relations entre les éléments qui la composent. Cela permet de dégager peu à peu des concepts utiles à l'analyse et qui ne sont plus confondus avec des éléments de la réalité sociale, puisque celle-ci n'est constituée que pour leur emploi.

D'un autre côté EMILE.DURKHEIM² ne définit plus le lien social par la participation à des valeurs communes, mais par les exigences de la vie collective, si les acteurs en appellent, pour différencier le permis de l'interdit, à des principes philosophiques ou religieux. Le sociologue, sortant du domaine des intentions et de la conscience, s'attache seulement à retrouver le sens social du choix et des institutions à partir du fait social lui-même, c'est-à-dire de l'organisation de la vie collective.

Si ces deux démarches sont si différentes et parfois même opposées, elles ont pour caractère commun de rompre avec un « réalisme » ancien et d'affirmer à la fois le relativisme des conceptions ou des principes conscients d'organisation de la vie sociale et la nécessité d'une analyse formelle des relations entre les éléments d'un ensemble.

L'action est affectivement chargée ou neutre suivant l'analyse de PARSONS³ elle est spécifique ou diffuse. L'objet de l'action est considéré dans ses caractères particuliers, c'est-à-dire dans son rapport à l'acteur ou en lui-même estimé selon des critères universalistes : il est saisi dans ses qualités, dans son action ou dans sa « performance ». Toute action doit choisir dans les termes de chacun de ses quatre couples d'opposition.

Mais cette analyse se limite au comportement et doit donc être complétée par celle du système social lui-même dans la direction ouverte par Baler⁴.

Tout système social est donc considéré comme la combinaison de quatre sous systèmes : la recherche des buts ou actions instrumentales, l'adaptation à l'environnement, l'expression et la gestion des tensions, qui est aussi le maintien des patterns du système, enfin l'intégration des éléments qui

composent celui-ci. Mais l'analyse parsonienne porte d'avantage sur l'acte que sur l'action. Elle suppose un point de départ et un point d'arrivée qui est un système de valeurs et des normes. L'acteur qui possède des orientations vise un objet, s'adapte à l'environnement et revient avec les résultats de son acte en lui même.⁵

1°) L'action collective chez Patrick Mann ⁶:

L'action collective est une action commune ayant pour but d'atteindre des fins partagées. Ce qui intéresse l'auteur est de voir comment se met en place la logique qui conduit des individus à s'unir en vue de promouvoir ou de défendre un nouvel ordre de vie, qui fait l'objet de l'ouvrage. La prise en compte de la dimension socio-politique qui étudie le processus de mobilisation est en vérité l'ingrédient de l'action collective et aussi l'organisation. L'existence d'une organisation est un élément favorable, mais toute action collective n'est pas induite par une organisation.

Qu'est-ce que la mobilisation ? Question que l'on ne peut pas réduire à la présence d'un leader sa trajectoire n'étant pas déterminée, elle n'est pas non plus anodine.

Comment mettre en relation la logique de l'intérêt avec les croyances des acteurs ? Composantes rationnelles et non rationnelles peuvent-elles participer à un même schéma explicatif ?

Dans le premier chapitre, P.MANN montre comment et à quelles conditions des individus entretiennent une relation pour agir collectivement et défendre ou promouvoir des fins collectives. Deux interprétations peuvent être démontrées. Une psychologisante prend en compte le jeu de l'influence, le rôle des croyances, des attentes, des frustrations et des espérances des individus qui s'engagent dans des mouvements collectifs, et l'autre, rationnelle, interprète des mécanismes de décisions collectives. Celle-ci met l'accent sur la rationalité de l'individu qui, lorsqu'ils sont confrontés à une situation de choix, essaient d'atteindre leur but de la façon la plus efficace ou la moins coûteuse. Ses dimensions se sont limitées à l'analyse critique des théories dites de la contagion et de la convergence, de façon à mettre en relief l'ensemble des questions auxquelles ces deux grands courants théoriques n'ont pu répondre.

La théorie de la contagion, c'est l'idée liée aux attitudes, aux émotions, aux sentiments qui se communiquent d'un individu à un autre, en se propageant, se multipliant et se renforçant. Gustave Le Bon (1985)⁷ fait de la foule une entité originale, dont les caractéristiques sont indépendantes des parties qui la composent. L'individualité se trouve absorbée dans le tout. La loi psychologique de l'unité mentale : l'hétérogène se noie dans l'homogène et les qualités inconscientes dominent le groupe. Le Bon voit dans les mouvements

collectifs une manipulation : les individus sont sous le pouvoir hypnotique des meneurs. Ces individus en foule céderont d'autant plus facilement à l'attraction du groupe que la force du mouvement leur confèrera un sentiment de puissance et diluera la responsabilité de chacun dans l'anonymat du nombre. Devenus totalement captifs de la foule, les individus s'influenceront mutuellement en donnant libre cours à la barbarie de leurs instincts.

2°) Définition de l'action collective chez les jeunes d'origine maghrébines :

Dans un contexte de migration tourmentée, la deuxième et la troisième génération de l'immigration maghrébine ont été passées longtemps sous silence. La « seconde » génération a, peu à peu, révélé le « moment de vérité » de l'immigration, période intermédiaire et difficile, où il est apparu clairement que la société d'accueil aurait à vivre quasi définitivement avec elle, à l'école, dans les logements, dans le travail, dans la rue, dans la cité, dans les loisirs et, le cas échéant, dans la délinquance. L'imprécision de cette catégorie conduit à y inclure non seulement les jeunes étrangers, mais encore, si l'on se déplace du point de vue du regard social, les jeunes d'origine étrangère. De toute façon la « seconde » génération échappe aux trois critères⁸ qui définissent l'immigré : étranger venu pour un séjour provisoire, exclusivement pour des raisons de travail, dont l'existence n'est considérée comme légitime que si elle est soumise à cette condition.

Le thème de l'identité culturelle est devenu à la mode, il y a quelques années, mais il a recouvert beaucoup d'impasse : jeunes maghrébins « entre deux cultures », qui se sont réfugiés un temps dans une identité de rechange ou de complément propre à la seconde génération (« maghrébins ou musulmans de France »). Plus la profession à l'occidentalisation est grande, plus les signes d'une résistance à l'assimilation sont généralement discernables. Pendant quelques années, jusqu'en 1981 environ, il s'est agi d'une identité menacée, mais rarement autonome : malgré leurs formes de contestations, ces jeunes n'avaient souvent qu'une conscience confuse des rapports sociaux qui définissent leur place dans la société et les liens que les unissent par la mosaïque de rationalités.

La culture a longtemps été un repli faute d'accès au politique. Mais, en 1983, avec la « marche des beurs »⁹, en 1984, avec « Convergence 84 » et en 1985, avec « SOS racisme » et le collectif pour les droits civiques, ils ont fait irruption sur la scène politique, passant de la revendication du « droits à la différence » à celle du « droit d'être différent », puis au « droit à l'indifférence », puis à « l'égalité des droits », enfin aux droits civiques » et à la « nouvelle citoyenneté », fondée sur la définition d'un autre combat social. Mais beaucoup d'entre eux refusent encore la politique « des partis », négligeant, pour ceux qui ont la nationalité française, de se faire inscrire sur les

listes électorales, même s'ils sont perçus, à terme, comme une force de pression politique potentielle sur la scène électorale. Peu à peu, à travers des formes de politisation qui ne se situent pas dans un champ linéaire et où se chevauchent, de façon concomitante, des modes d'expression, correspondant à différentes situations, se profilent les manifestations d'une identité collective, dont la construction d'association, le renouveau de la politique religieuse et l'apprentissage de la langue arabe chez les jeunes peuvent apparaître comme les prémices d'une existence communautaire.

SECTION 2 : LES MARCHES

La longue marche vers l'égalité, dès le début de l'année 1982, des dizaines d'associations sont créées par les jeunes des banlieues à travers toute la France. Les objectifs qu'elles se donnent sont d'ordre culturel, social et festif. Elles accentuent leur travail sur l'auto organisation des jeunes et leur participation à la vie locale. En effet afin d'éviter la reproduction des événements de l'été de 1981, les pouvoirs publics ont mis en place, pour l'été 1982, des actions de prévention et de loisirs dans onze départements, mobilisant sur la base du volontariat différents acteurs de terrains. Un grand nombre de jeunes des quartiers sont recrutés comme animateurs vacataires et sont, de ce fait, reconnus comme interlocuteurs et intermédiaires entre la population et les institutions. Cette opération, novatrice à bien des égards, fut plutôt une réussite, si on en juge par le calme et la paix sociale qui ont régné durant l'été 1982 dans les banlieues.¹⁰

Mais, dès la fin de cet été, une série de crimes à caractère sécuritaire ou raciste avait semé une fois de plus le désarroi et l'inquiétude. Cette série de crimes avait provoqué une très grande émotion tant chez les jeunes des banlieues que dans l'opinion publique. Plusieurs manifestations de protestation et de colère avaient été organisées, à Paris et à Lyon, en particulier, où l'amertume chez les jeunes était immense. Les associations de jeunes salariés commencent à construire des actions collectives dans des domaines aussi divers que culturel et social : le logement et tout ce qui est en rapport avec la police et la justice.

Ainsi, l'association Gutenberg (du nom de la cité de transit Gutenberg, à Nanterre), dont l'un des jeunes assassinés Abdenabi Guemiah fut le trésorier, associait dans son action la dénonciation du climat d'insécurité et d'exclusion que vivent les habitants de la cité et la mise en avant des revendications pour le relogement de tous les habitants des cités de transit de la région parisienne.

Dans d'autres banlieues de France, des groupes de jeunes se constituent en collectivité, à partir de l'assassinat de l'un des leurs. Ces événements vécus douloureusement sont transformés par quelques militants issus des banlieues en « *désir d'actions* » et en capacité de mobilisation, même

L'ction collective, associative et politique chez les jeunes français issus L'immigration maghrébine

ponctuelle, sur des problèmes aussi complexes que les procédures d'accès au logement ou le fonctionnement des institutions policiers et judiciaires.

Mais les jeunes d'origine maghrébine ne sont pas au bout de leurs peines car l'année 1983, surtout l'été, a été encore plus dramatique et plus meurtrière ¹¹:

- Le 17 juin, Toumi Djaidja, le jeune leader du petit groupe des grévistes de la faim des Minguettes, constitué depuis en association « SOS.avenir - Minguettes » est blessé d'une balle dans le ventre par un policier « un peu nerveux », comme diront ses collègues.

- Toumi essayait seulement de s'interposer entre des policiers qui avaient lâché leurs chiens et un groupe de jeunes adolescents. La consternation des jeunes fut intense.

- Le 17 juin, Moussa Mazogh, dix neuf ans, est abattu par un vigile du supermarché à Livry-Gargan.

- Le 27 juin, Abdenbi Zioch, quinze ans est blessés à l'abdomen par une balle tirée par un voisin à Argenteuil.

- Le 28 juin, Kamel Lettad, dix-sept ans, est grièvement blessé au ventre, à coup de serpette, par un commando raciste.

- Le 09 juillet, à la cité des 4000, à la Courneuve, Toufik Ouanes, neuf ans, est abattu à coups de carabine par un habitant « déprimé » de la cité.

- Le 11 juillet, Abdelkrim Amouri, vingt-neuf ans meurt à l'hôpital de Cergy-pointoise à la suite d'une agression commise par des inconnus.

- Le 28 juillet, à la cité des Francs-Moinsins, à Saint-Denis, Salah Djennane, neuf ans, est atteint par deux balles tirées par un inconnu et, toujours à Saint-Denis, cité des Courtilles, le 31 juillet, deux autres enfants sont blessés par balle.

- Le 09 août, à Montreuil, deux jeunes, Djamel Itis, dix-neuf ans, et Djamel Kherkour, vingt-trois ans, est abattus par un ancien vigile.

- Le 15 août, Selim Grine, dix-huit ans, est tué à coups de fusil de chasse lors d'une ratonnade.

- Août-Septembre : une série d'attentats anti-maghrébins en Corse, plusieurs morts. ¹²

1°)- La marche des « beurs » décembre 1983 :

C'est Christian Delorme, qu'une certaine presse commençait à surnommer « le prêtre rouge des Minguettes », qui avança l'idée d'une marches pour l'égalité et contre le racisme, s'inspirant à la fois des pratiques

européennes de la non-violence politique et des multiples marches et actions impulsées par le mouvement des droits civiques dirigé par Martin Luther King aux Etats-Unis, dans les années soixante.

L'idée de cette marche mit plusieurs mois à mûrir et ceux, très peu nombreux, qui étaient convaincus dès le départ de sa nécessité et de son efficacité potentielle, eurent beaucoup de mal à vaincre le scepticisme de nombreux militants. En effet, cette forme d'action était non seulement nouvelle pour les jeunes militants d'origine maghrébine, mais elle était aussi quelque peu étrangère aux pratiques politiques des mouvements sociaux, en France, dont les formes les plus courantes, sont la grève et les manifestations limitées dans certains espaces de la ville.

En s'appropriant, comme espace, l'ensemble du territoire national et en définissant comme interlocuteur privilégié les « habitants de France » et l'opinion publique française, la marche pour l'égalité correspondait assez bien à la nature plus éthique que politique de la démarche de ses promoteurs.

Les jeunes des Minguettes, dont Toumi Djaidja qui portaient le projet aux côtés de Christian Delorme, n'étaient pas à proprement parler des leaders du mouvement des jeunes issus de l'immigration. Les rodéos de 1981, ainsi que les conflits permanents et parfois violents entre jeunes et policiers, mettaient cette cité en permanence sous les projecteurs des médias et des observateurs. L'éclatement géographique des Minguettes, étalé sur un plateau en plusieurs quartiers délimités par des routes tracées du contour, peut expliquer, partiellement le manque de structuration et de coordination entre les jeunes. Les initiateurs de la « Marche » venaient en majorité des quartiers Monmousseau, considéré comme l'un des plus chauds de la cité.

Plusieurs jeunes marcheurs avaient déjà eu affaire à la police ou à la justice, ils n'en étaient pas pour autant des délinquants professionnels caractérisés. Leurs itinéraires personnels et collectifs étaient ceux de beaucoup de jeunes issus de l'immigration. Ce sont les rapports, plus solidaires qu'ailleurs, qu'ils peuvent construire face à des forces de polices hâtivement identifiées à la domination et au racisme, qui servirent de terrain à l'émergence d'une capacité d'action collective. Grâce à l'intervention de quelques militants mieux structurés, cette capacité d'action ne se transforme pas en actes de violences organisés, comme ce fut le cas pour certains groupes de noirs aux Etats-Unis, quelques années auparavant. À l'instar de Malcom X ou d'Elridge Cleaver, Toumi ou Djamel avaient toutes les raisons d'en vouloir, au point de parler de le détruire, à un système social et politique qui les tenait totalement à l'écart de tout centre de production, de décision et de participation, un système dont les mécanismes politiques et juridiques leur apparaissaient comme autant d'outils de ségrégation et de domination culturelle et ethnique. En cette année 1983, la rage des jeunes des Minguettes et des autres banlieues trouvait un

écho spécifique dans les luttes des OS (Ouvriers Spécialisés) maghrébines de l'industrie automobile qui en appelaient à la défense de la dignité et du droit à la vie de la communauté.

En s'associant à l'idée de la « Marche » pour l'égalité et contre le racisme, les jeunes des Minguettes ont réalisé un acte historique fondamental dans la construction de l'action collective des jeunes des banlieues. Aujourd'hui encore, cet acte fondateur marque la nature des actions menées par un grand nombre de jeunes dans les cités. Au lieu de « craquer » ces jeunes ont préféré marché à travers la France pour voir, regarder, comprendre, expliquer, parler de la vie dans les cités, dire ce que c'est d'avoir vingt ans en France lorsqu'on s'appelle Djamel ou Malika et qu'on habite les Minguettes ou La Courneuve. Avec cette « marche », la France entière découvrit ces jeunes dont on parlait et qu'on peut enfin identifier en mettant des noms sur les visages.

La « marche », c'est aussi la fin de l'anonymat des jeunes issus de l'immigration. La télévision joua un grand rôle en couvrant l'évènement de façon positive et les autres médias, les quotidiens régionaux en particuliers, utilisèrent le passage et les étapes de la « marche », renouvelés pour expliquer la réalité sociale et économique des cités de banlieues. De ce point de vue, l'apport de la « marche pour l'égalité fut extrêmement positif.¹³

La « marche » pour l'égalité et contre le racisme, appelée aussi la « marche des Beurs ». L'absence de mécanisme de traduction des préoccupations sociales (mal de vivre dans les banlieues, logement, crimes sécuritaires, affrontements réputés avec la police, contestation de l'ordre judiciaire) en enjeux politiques écarte cette question du débat légitime. En outre, cet enjeu ne fait pas partie des demandes sociales constituées et défendues par des portes-paroles qui (ceux-ci) ne s'imposeront qu'avec la « marche. »¹⁴

C'est la première « marche des Beurs » qui s'achève à la Bastille, avec dix mille personnes. Puis, à l'Eglise, a été élaborée en septembre 1983, entre Lyon et Paris. C'est la première initiative autonome, très sourcilleuse vis-à-vis des risques de récupération des associations immigrées de soutien, comme le MRAP et le MTI, dont ce n'est pas la première lutte, des partis et syndicats français très sceptiques au début et qui ont rejoint le train en route (à Strasbourg).

Les marcheurs ont fait une tournée des lycées, des syndicats et des autres professionnels du militantisme (grévistes de Talbot et Citroën) et se sont adjoints beaucoup de petits groupes auxquels la « Marche » a donné le coup de fouet :¹⁵

- une « marche » pour les principes de la Républiques (Liberté, Egalité, Fraternité),
- elle représente pour les collectifs jeunes une nouveauté et leur a offert l'opportunité de modifier leur discours vers un sens plus politique et plus concret,
- une visibilité très importante des maghrébins alors que les italiens, espagnols, portugais, africains noirs et asiatique était peu présente.

Les jeunes maghrébins affirment leur modernité avec une « marche » pour l'intégration conflictuelle car beaucoup de jeunes de banlieues ont des conflits avec la police et la justice.

L'absence des jeunes italiens, espagnols et portugais, s'explique aussi par le fait qu'il n'y a pas chez eux de mouvements correspondants à ceux des maghrébins et que l'adhésion à l'union européenne est désormais une perspective à court ou à moyen terme.

Peu de juifs ou de mouvements juifs étaient présents dans la « marche » mais, de nombreux jeunes maghrébins arboraient des écharpes palestiniennes. C'était un instrument de lutte contre le racisme, car le Front national venait de faire une percée aux élections municipales.

De cette orientation égalitaire, vont naître des mouvements pour l'application de la justice aux « Beurs » comme aux français (« pour une justice juste » à Marseille) : des rassemblements de femmes contre les attentats racistes dans les banlieues, puis le mouvement des radio libres comme un moyen de communication, après la création des coopératives dans les domaines du fast-food, de la fripe et de café. Après Radio Soleil, créé à Barbès dès juin 1981, dix-huit radios immigrées vont naître à Paris en quelques mois, dans un registre laïc et interculturel.

2°)- La marche (Convergence de 1984) :

L'immigration pose des problèmes que la France n'a pas su résoudre depuis trente ans et qui sont des problèmes français (urbanisme, école, chômage, petite délinquance). Aussi convient-il de soutenir les projets qui concernent la France de demain : la campagne « vivre ensemble », menée en 1984, le mouvement « SOS Racisme » la « *marche pour l'égalité* » de décembre 1983, et son prolongement dans « *Convergence 1984* », le colloque sur l'« identité française » organisé par le club Espace 89 au printemps 1985.¹⁶

Le mouvement « *Convergence 84* », avec ses « rouleurs de l'égalité » qui fait suite à la « *marche de décembre 1983* » et qui réunit une fois de plus, à Paris, en décembre 1985, les jeunes issus de l'immigration de nombreuses villes de France, va puissamment contribuer à promouvoir la

revendication d'égalité et des droits civiques surtout. Même si les mots d'ordre d'égalité et d'ouverture n'ont pas le même sens pour les jeunes français, maghrébins, espagnols ou portugais, l'importance de la nécessité d'un droit de vote pour les immigrés transparaît. Si les marcheurs de 1983 ménageaient les partis politiques, les jeunes de « *Convergence 84* » n'ont pas ces scrupules car ils « *n'attendent plus rien du mouvement* », s'adressant à la société française afin de créer un rapport de force favorable. De la « *marche des Beurs de 1983* », « *pour l'égalité et contre le racisme* » avec son slogan « *habitants de cultures et d'origines différentes, pour une France solidaire* », on est passé à « *Convergence 84 pour l'égalité* » avec un mot d'ordre « *vivre ensemble égaux, avec nos ressemblances, quelles que soient nos différences* », revendiquant l'affirmation du caractère multinational de la société en France, l'exigence de l'égalité pour tous, une nouvelle citoyenneté et une stratégie d'ouverture.

Cette deuxième marche « *Convergence 84* »¹⁷ pour l'égalité, issue du collectif des jeunes issus de l'immigration, rendu publique le 08 octobre 1984, qui a démarré le 03 novembre de cinq villes de France, fera étape par la province et la banlieue, et arrivera à Paris le 1^{er} décembre pour une grande manifestation contre le racisme et les discriminations, pour l'égalité et les droits civiques. Un appel est lancé aux intellectuels et artistes, par Farida Belghoul, son mot d'ordre étant donc « *vivre ensemble, égaux, avec nos ressemblances, quelle que soient nos différences* ».

Les objectifs de « *Convergence 84* » ne sont pas trop élevés ou trop radicaux : mobilisation de groupes à l'écart du débat publique, lien avec la première génération d'immigrés, désignation du rôle négatif du discours et des pratiques de l'antiracisme traditionnel (révélant une crise idéologique de la gauche au pouvoir), ambiguïté du slogan « *pour une France plurielle* » alors que celui de la « *Marche des Beurs de 1983* » était plus consensuel (« *Habitants de cultures d'origine différentes, pour une France solidaire* »).

D'autres initiatives, comme les assises nationales, des associations de jeunes issus de l'immigration, tenues en juin 1984, dans la banlieue Lyonnaise, vont avoir lieu où se distinguent plusieurs courants au sein du mouvement beurs¹⁸ :

- un courant associatif maghrébin autonome dont l'objectif est de se substituer aux organisations de soutien aux immigrés (CLAP, FASTI, CIMADE), comme interlocuteur avec les pouvoirs publics, représentés par les assises de 1984,
- un courant cherchant à prendre en charge des réalités locales, sans partenariat avec les organismes français (chômage, animation, défense de droits des jeunes),

- un courant marqué par l'opposition des jeunes aux politiques publiques sans référent ethnique, dans un but de mobilisation « prolétarienne » (« *Rock Against-Police* » I 'Im média).

- un courant marqué par le communautarisme culturel et ethnique américains, mais tourné vers les maghrébins (sans frontières ANGI d'Aubervilliers : association nouvelle génération immigrée.),

- un courant tourné vers la mixité et le dialogue des jeunes français et immigrés (FASTI, anciens de la marche de 1983),

- un courant tourné vers l'identité algérienne, lié à l'Amicale des Algériens en France, encore très active à l'époque,

- un courant influencé par le mouvement ouvrier (jeunesse ouvrière catholique), - un courant culturel tourné vers la mode, le spectacle pour affirmer la place des jeunes dans la société française, - un courant berbère identitaire (ACB : association de culture berbère), - une mouvance d'extrême gauche liée à la LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire), plus intellectuelle dans sa composante d'étudiants et de travailleurs sociaux et assez influente dans ces milieux, - d'autres courants, comme les fondamentalistes islamiques ou les associations de français musulmans (harkis et enfants de harkis). Au total, un ensemble assez hétéroclite riche en passerelles fait le constat de sa « stérilité » politique (selon les termes du père Delorme auteur de cette typologie), à la veille de la connaissance des deux grands catalyseurs du mouvement beurs qui seront SOS Racisme et France-Plus, tous deux nés à la fin 1984 et à l'aube de 1985.¹⁹

SECTION 3 : LA GREVE DE LA FAIM

En avril 1981, le prêtre Christian Delorme entame une grève de la faim illimitée à laquelle se joignent le pasteur Jean Costil et Hamid Boukrouma (32 ans, immigré en instance d'expulsion) afin de protester contre les expulsions des jeunes nés ou ayant grandi en France. Cette action a suscité un vaste mouvement d'opinion qui s'est traduit par des jeûnes de solidarité et l'organisation de comités de soutien dans les banlieues. Elle a reçu également l'appui d'intellectuels signataires de l'appel des 51 qui déclarèrent « prêts à défendre par tous les moyens légaux ou illégaux toute personne menacée d'être expulsée de ce pays alors qu'elle tient à y vivre pour y avoir grandi, travaillé ou s'y être réfugiée ». L'action du père Delorme constitue une tentative pour faire advenir la parole immigrée : « *je veux donner un écho aux cris souvent étouffés des jeunes maghrébins. La grève de la faim à laquelle je me suis livrée n'a de sens que si elle s'accompagne de prises de parole et d'initiatives venant des maghrébins eux-mêmes* »²⁰

Le père Delorme arrive à transformer cette colère en action collective et c'est avec lui qu'une dizaine de jeunes d'origine maghrébine

déclenchèrent une grève de la faim dans la tour numéro 10 du quartier Montmousseau aux Minguettes. Cette action, dans la tradition des luttes non violentes, se voulait à la fois affirmative et revendicative. D'une part, elle exprime le désir de beaucoup de jeunes de ne pas voir se renouveler leurs dépendances avec les violences policières et, de l'autre, elle sert d'appui à trois revendications précises : l'arrêt des poursuites contre les jeunes qui ont participé aux échauffourées du 21 mars, le déplacement de certains policiers avec qui il y avait eu contentieux et enfin, l'embauche de jeunes dans le cadre des projets de réhabilitation de la cité.

Cette grève de la faim et son aboutissement heureux a eu une influence déterminante sur le devenir et les modes de structuration des actions collectives des jeunes des banlieues.

Cette action représentait une « reprise de l'initiative populaire et unitaire » pour les maghrébins.

Cette grève de la faim déclenchée le 28 mars 1983 fut arrêtée le 8 avril suivant, après que les jeunes des Minguettes aient obtenu partiellement satisfaction. En effet, si une fin de non-recevoir fut opposée aux deux premières revendications, la visite d'un membre du cabinet du premier ministre, ainsi que la nomination d'une commission d'enquête chargée de rendre compte à celui-ci, ont permis que cette action, bien isolée, il faut le dire, ne s'enlise pas dans une longue agonie avec l'échec au bout. Même si le quotidien *Libération* titrait alors : « Le gouvernement reconnaît les Minguettes », cette action s'est déroulée dans une étrange atmosphère de solitude, voir de résignation. Non seulement les forces politiques, syndicales ou associatives s'y sont peu investies, mais les groupes autonomes et organisés des jeunes eux-mêmes ne s'y sont pas reconnus. Face à la montée du racisme, de l'intolérance et des pratiques autoritaires des forces de l'ordre, la grève de la faim leur apparaissait en deçà de l'enjeu et de la riposte nécessaire.²¹

SECTION 4 : ORGANISATION ET ANIMATION DES SPECTACALES

Au regard de la loi, les immigrés sont des étrangers. Cela dit, comme l'ont noté les observateurs attentifs du phénomène migratoire, tous les immigrés ne sont pas des étrangers du fait de leur nationalité, de même que tous les étrangers ne sont pas immigrés du fait de leur condition sociale. Les immigrés ne constituent pas un groupe aux frontières délimitées ; la catégorie « immigrée » est traversée par de multiples clivages nationaux et générationnels. Ainsi, il est possible de distinguer différents « âges » du militantisme immigré, caractérisés par différentes formes d'engagements de catégories spécifiques d'immigrés.²²

Cependant, le droit d'association et la législation des radios privés ont désamorcé en partie, entre 1981 et 1983 (malgré l'été chaud de 1981), la révolte des quartiers qui couvait dans les banlieues des grandes villes de France (Paris, Lyon, Marseille). Il ne faut pas oublier à ce moment là l'existence de courant marginaux violents liés au mouvement palestinien et situant largement leurs objectifs. La guérilla urbaine d'inspiration anarcho-maoïste, hostile aux institutions, orchestrée par « Rock Against Police » (disparu au printemps 1981) puis canalisées par « Zaama d'Banlieues » va peu à peu se dissoudre dans des associations qui prônent la participation à la vie locale. Ainsi, comme le dit le père Delorme, le mouvement « beur » a pu s'orienter dans une direction legaliste. La fête n'est plus absente, car beaucoup d'associations sont nées dans l'ombre de centres sociaux de prévention ou d'action de solidarité, autour de projet théâtre, rock, animation de rues et sortie culturelles.

En 1984, Christian Delorme compte cent associations de ce type, avec des tendances plus sociales, plus culturelles, plus militantes ou plus intellectuelles (ainsi, l'exemple de l'ANGI, association nouvelle génération immigrée d'Aubervilliers créée en 1981, par des artistes kabyles).

À noter, aussi, en mai 1983, la naissance de l'agence de presse « I 'Im média » par le fondateur de Rock Against Police, Mogris Abdallah qui cherchera ensuite à entretenir la mémoire du mouvement « beur » et, dès 1981, de deux radios privés : Radio-Beur à Paris et Radio-Gazette à Marseille.

SECTION 5 : LES SIGNES D'UNE IDENTITE POLITIQUE SPECIFIQUE

Depuis mai 1981, la nouvelle politique migratoire s'est orientée vers deux directions²³ : le renforcement du contrôle aux frontières et l'amélioration de la condition des étrangers déjà installés en France dans le sens d'une plus grande égalité des droits avec les nationaux. Les plus spectaculaires des mesures prises sont la loi du 10 octobre 1981, donnant aux étrangers la liberté d'association et la loi du 17 octobre 1981, pénalisant les employeurs irréguliers donnant au travailleur clandestin les mêmes droits qu'un travailleur employé légalement.

Une autre préoccupation centrale de cette politique a concerné l'insertion des jeunes d'origine étrangère, plus couramment nommée « deuxième génération », enfants de nulle part, souvent concentrés dans des cités ghettos au périphérique des villes. L'échec scolaire, le chômage, l'exclusion, le refus reproduit à l'identique la fonction de travailleurs immigrés acceptée par leurs parents les conduisant parfois à la délinquance, face à une perspective de retour devenu impossible. Certains d'entre eux ont été victimes d'expulsion sans recours réel, mesures particulièrement mal ressenties chez

ceux qui étaient nés en France. Un sentiment de refus autodestructeur se développa chez certains d'entre eux qui, dans leur quête d'une identité nouvelle, rejettent l'intégration classique dans une société de consommation qui les fascine, notamment, par les symboles qui leur sont refusés, comme les BMW.

Le sentiment d'être rejetés des deux côtés entraîne de leur part un refus de loyalisme qui se traduit, à l'occasion du service militaire qui, au lieu d'être un choix d'identité, finit en dérobades et en échappatoire. En 1983, avec la « marche des beurs » et en 1984, avec « Convergence 84 » (voir chapitre précédent), ils ont fait irruption sur la scène politique, passant de la revendication du « droit à la différence » à celle du droit à l'indifférence, puis à une « marche pour l'égalité » largement relogée par les médias (radios libres et journal *sans frontières* entre autre). Mais beaucoup d'entre eux refusent encore la politique politicienne, négligeant, pour ceux qui ont la nationalité française, de se faire inscrire sur les listes électorales, mêmes s'ils sont perçus, à terme, comme une force de pression potentielle venant contre l'utilisation comme enjeu politique qui est faite de leur absence sur la scène électorale (revendications d'appartenance à plusieurs espaces nationaux).

En effet, le pouvoir considérable, que les immigrés maghrébins ont progressivement conquis dans le jeu politique français, bouleversant ainsi l'espace juridique clos, limité et surveillé, qui leur était alloué par un ensemble de pratiques institutionnelles, ne provient pas seulement d'une entrée légitime dans le débat comme enjeu politique, mais aussi du fait qu'ils se sont peu à peu imposés comme acteurs sociaux : d'abord dans des lieux et avec des formes d'expression propres (conflits « sauvage » concernant la vie quotidienne portant sur le logement ou la clandestinité, grève des éboueurs, des travailleurs du métro), luttes caractérisées par une « politisation du non politique », puis, peu à peu en investissant progressivement des lieux privilégiés de revendications des français comme l'usine et le champs syndical. Deux lois, votées en 1972 et en 1975, avaient accordés aux étrangers l'égalité de représentation syndicale et l'accès au comité d'entreprise (électorat et éligibilité). Mais, ce n'est que depuis 1981 que les conflits des immigrés (soit comme acteurs, soit comme participants) dans l'entreprise ont pris une telle ampleur (grève de Talbot Poissy, de Citroën et de Renault-Flins) : revendications « pour la dignité », luttes contre la situation d'OS (ouvriers spécialisés) à vie, montrant à l'opinion publique que la classe ouvrière en France était désormais largement métissée.²⁴

La volonté d'intégration à la société française des jeunes issus de l'immigration maghrébine et les contradictions qu'elles peut rencontrer lorsqu'ils sont confrontés aux conditions concrètes de cette intégration

génèrent un rapport spécifique à la politique. Ace propos A. MUXEL a déclaré :

« A partir des données d'une enquête sur l'entrée en politique des 18-25 ans, on commencera à vérifier s'il existe une identité politique propre aux jeunes issus de l'immigration maghrébine. À l'intérieure de l'échantillon de cette enquête, nous avons construit un sous-ensemble à partir de trois critères : l'appartenance socioprofessionnelle du père, ouvrier et employé ; la nationalité du père, française ou étrangère, enfin l'appartenance religieuse, catholique ou musulmane.

Dans la population ainsi définie, nous avons identifié trois sous-groupes : les jeunes de souche française (n = 1175), les jeunes d'origine immigrée d'appartenance catholique, souvent négligés il faut le remarquer dès lors que l'on parle de la deuxième génération d'immigrée (n = 207) et enfin, le groupe qui nous concerne plus particulièrement ici, les jeunes d'origine immigrée d'appartenance musulmane (n = 111).

S'il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif de la population des jeunes issus de l'immigration, en revanche, les meilleures conditions de comparabilité entre ces trois sous-ensembles ont été réunies. L'analyse porte sur des jeunes ayant la même origine sociale, le même niveau scolaire et le même âge. »²⁵

Les jeunes franco maghrébins se déclarent plus intéressés par la politique et se sont potentiellement plus actifs et radicalisés à gauche : 44% d'entre eux disent s'intéresser à la politique contre seulement 33% des français de souches et 28% des jeunes d'origine immigrée catholique. 60% des jeunes d'origines immigrées musulmans déclarent les lire régulièrement ou de temps en temps, contre 40% seulement des français de souche et 35% des jeunes d'origine immigrée catholique. Il se manifeste aussi par une plus grande volonté de participation ou d'engagement dans les associations les touchant, il est vrai, directement : 68% sont prêts à faire partie d'une association ayant pour thèmes d'action la défense des droits de l'homme et la lutte contre la racisme, contre 63% des jeunes d'origine immigrée catholique et 55% des jeunes français de souche. Ils s'affirment presque cinq fois plus souvent membres d'une association de ce type (respectivement 14%, 8% et 3%).

Les jeunes franco maghrébins s'intéressent donc à la politique et, ce qui est plus étonnant peut-être, ils semblent avoir intégré les règles et les enjeux pourtant spécifique du système français. Le fait même qu'ils n'ont la plupart du temps pas accès au droit de vote, leur origine immigrée aurait laissé penser à plus de distance, voire à un relatif décrochement envers des catégories qui renvoient à l'histoire politique propre à la France : la gauche, la droite, les partis, les élections.

Le taux des sans réponses aux questions concernant leur classement sur une échelle gauche-droite en sept positions et leur proximité partisane n'est guère plus élevé que celui que l'on constate parmi les jeunes français de souche (28%, contre 22% pour l'échelle gauche -droite ; 31% contre 25% concernant la proximité partisane).

Les jeunes d'origine immigrée musulmane se portent massivement à gauche (83% d'entre eux se situent sur les 3 positions allant de l'extrême gauche au centre-gauche, sur une échelle gauche -droite en 7 positions). Les jeunes franco maghrébins (83% contre 42% soit 41 points) mis en jeu la spécificité des choix politiques de ces derniers. Les jeunes d'origine immigrée catholique se montrent plus à gauche que les jeunes français de souche (58%) mais reste loin derrière eux.

La droite est absente de l'univers politique des jeunes franco maghrébins. La position du centre droite à l'extrême droite ne recueillent que 2% des réponses exprimées par les jeunes franco maghrébins (contre 12% de celles des jeunes d'origine immigrées catholique et 22% des jeunes français de souche).

Le fait d'être inscrit sur les listes électorales s'accompagne d'une radicalisation à gauche encore plus nette des jeunes d'origine immigrée musulmane : 24 points d'écarts entre les inscrits et les non-inscrits se classent à gauche parmi ces derniers, 13 points parmi les jeunes d'origine immigrée catholique et seulement 6 points parmi les français de souche.

Les jeunes maghrébins, lorsqu'ils sont inscrits, se classent donc sans équivoque à gauche. L'inscription profite d'abord à l'extrême gauche et au PS, la proximité au PCF restant la même entre les inscrits et les non-inscrits. En revanche, la non inscription renforce les choix envers les groupes écologistes.

SECTION 6 : LES ATTITUDES DES JEUNES A L'EGARD DE LA MORAL

Selon ANNE MUXEL, les traits les plus caractéristiques de ce que l'on peut nommer une « morale domestique moderne » font l'objet d'une large acceptation de la part des jeunes immigrées musulmans. L'union libre, une distribution plus égalitaire des rôles professionnels et familiaux entre les sexes, dans le registre touchant au corps et à la sexualité et l'origine musulmane créent des attitudes nettement plus conservatrices que parmi les catholiques. Ainsi, l'avortement ou l'homosexualité sont plus largement condamnés, respectivement par 41%, et par 45% des jeunes d'origine immigrée musulmane, tandis que chez les catholiques la proportion tombe parmi les jeunes d'origines immigrée à 31% et 32%, et parmi les français de souche à 29% et 3%. Il en est de même de l'acceptation de la nudité entre parents en

enfants : 74% des jeunes d'origine musulmane trouvent choquant que des parents se montrent nus devant leurs enfants, 55% des jeunes d'origine immigrée catholique et 37% des jeunes français de souche.

Dans le même registre, l'attitude à l'égard de la peine de mort donne à voir un rapport au monde, aux autres et à la loi et prend encore un sens différent pour les jeunes franco maghrébins. Seuls 20% d'entre eux se prononcent en faveur de son éventuel rétablissement. Les jeunes d'origine immigrée catholique sont 45% dans ce cas. Les jeunes français de souches apparaissent comme les plus répressifs, puisque 62% d'entre eux souhaitent son rétablissement, une proportion qui rejoint celle que l'on observe au sein de la population française adulte. sondage décembre 1987, figaro-SOFRES.

SECTION 7 : LES ATTITUDES À L'EGARD DES NORMES SOCIALES TRADITIONNELLES

Ces attitudes qui touchent du respect des normes et des interdits sociaux. Une franche coupure apparaît la encore entre musulmans et catholiques. Un exemple que donne Anne Muxel : la façon dont les uns et les autres jugent l'acte d'emprunter une bicyclette ou une mobylette ne leur appartenant pas avant de la rendre au bout de quelques jours, seuls 19% des jeunes d'origine immigrée musulmane trouvent cela choquant, contre 41%, des jeunes d'origine catholique et 49% des jeunes français de souche. C'est-à-dire 8/10 des jeunes immigrés musulmans sont familiarisés avec une telle pratique, en tout cas comment ? affranchir des normes dominantes de contrôle social en ce domaine. Cela traduit-il un rapport différent à la propriété, enraciné culturellement ou bien mesure-t-on là un effet du plus grand côtoiement de ces pratiques, lié aux conditions de leur insertion sociale et matérielle dans la société française ?

Ces résultats donnent une mesure des rapports respectifs de ces trois groupes à la norme sociale et de leur degré de permissivité. En même temps, ils permettent d'apprécier la relativité de cette norme sociale en fonction des niveaux d'intégration des groupes dans la société française.

Les attitudes des jeunes issus de l'immigration maghrébine définissent un autre rapport à la loi et d'une façon plus large, un autre registre d'acceptation de la norme, à la fois résultat et spécificité de leur origine immigrée.

Sur la question, l'emprise de la religion est inexistante chez les musulmans. En effet, on ne note aucun écart significatif entre ceux qui se disent sans religion et les autres, en revanche, les jeunes français de souche, sans religion qui sont plus de 37% à se montrer choqués contre 52% de ceux qui se déclarent catholiques.

CONCLUSION :

Il y a presque trente ans que la France a décidé d'arrêter l'immigration, de façon générale, et des travailleurs maghrébins, en particulier, en 1974. Cette année marquée par plusieurs événements et décisions politiques de droite,. Un million de francs leur est alloué, pour ceux qui désirent rentrer chez eux. Le regroupement familial est maintenu, pour ceux qui souhaitent une installation définitive sur le sol français. Ces derniers sont les parents de jeunes issus de l'immigration maghrébine algérienne, marocaine et tunisienne, de la plus ancienne et la plus nombreuse. Ces nouvelles générations sont, pour la plupart, des français de naissance, et peu d'entre eux vont rejoindre leurs parents très jeunes. Donc le choix incombe aux parents de continuer à vivre en France où dans leur pays d'origine. Génération après génération, depuis le regroupement familial, on arrive, maintenant, à la troisième qui affirme son existence au sein de la société française. Succédant à celle des années 1970 et de 1980, marquée par l'apparition du mouvement « *beur* » et les grandes marches contre le racisme et *Convergence 84*, cette troisième génération revendique, maintenant, les droits civiques et civils, le droit de vote des parents, et l'arrêt des expulsions du frère et du voisin. Aujourd'hui, interrogés sur la politique, et sondés dans toute la France, ces jeunes n'y attachent point une importance première. Leur principale préoccupation concerne la vie quotidienne de tous les jours (travail, études, vie familiale, consommation, etc...), qui les touche de près : le chômage, la précarité l'échec scolaire la délinquance, les problèmes de santé, le moral et le physique; et par un regard sévère de la société d'accueil qui les culpabilise pour toute sorte de crise : économique, politique, urbaine, culturelle et identitaire, dont ils sont les premières victimes. La politique, avec sa « *langue de bois* », son langage technique et la répartition des mêmes mises en scène, n'apparaît pas comme élément important dans la construction de leurs identités sociales. Leurs parents n'ont jamais pu voter. Immigrés maghrébins, issus de milieux défavorisés, ils n'ont jamais accédé à la citoyenneté. Pour leurs enfants, voter ne va pas de soi, la politique n'est pas un réflexe, mais le résultat d'une socialisation politique, d'un long travail d'apprentissage. Il incombait, sans doute à l'école, de socialiser politiquement les enfants d'immigrés, mais les programmes d'éducation civique étaient mal pensés. Sous prétexte de ne pas faire de discrimination, les professeurs disaient aux élèves : « *Voter est un devoir, car nos parents et nos ancêtres se sont battus pour obtenir ce droit !* »

Le champ politique est défini comme un ensemble assez opaque et, selon leur niveau d'étude, la connaissance de l'échelle des pouvoirs, des circuits décisionnels et des principales idéologies en concurrence (au moins les grands traits) varient fortement.

Bibliographie

- 1: Encyclopédie Universalisa, corpus, p. 235.
- 2: Ibid. p. 236.
- 3: Ibid. p. 237.
- 4: Ibid. p. 236.
- 5: Ibid. p. 235.
- 6: MANN Patrick « L'action collective », Edition, Armand Colin, 1985, p, 198.
- 7: MANN Patrick « L'action collective » op.cit., p.198.
- 8: PERRINEAU Pascal « L'engagement politique », (PFNSP) Presse de la fondation nationale de sciences politiques 1985, p.363.
- 9 : Ibid., p. 363.
- 10 : JAZOULI Adil « Les années banlieues », Paris, Edition, CEIMI/L'Harmattan, p.43.
- 11: Ibid, p.51.
- 12: Ibid, p.52.
- 13 : Ibid, p.55.
- 14 : PERRINEAU Pascal «L'engagement politique » op. cite., p.373.
- 15 : WIHTOL DE WEDEN Catherine, LEVEAU Rémy Leveau « La Bourgeoisie », 2001, CNRS Edition, p. 35.
- 16 : « L'immigrée et la politique », op. cite. p. 327.
- 17 : « La bourgeoisie » op. cite., p. 36.
- 18 : Ibid. p. 37.
- 19 : Ibid. p. 38.
- 20 : PERRINEAU Pascal «L'engagement politique » op. cite., p. 365.
- 21 JAZOULI Adil «L'action collective des jeunes Maghrébins de France », op. cite., p, 116.
- 22 PERRINEAU Pascal« L'engagement politique » op.cit., p. 359.
- 23 : LEVEAU Rémy et WIHTOL DE WEDEN Catherine « Evolution des attitudes politiques des immigrés maghrébins » Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n° 7, juillet-septembre 1985, p.78.
- 24 : Ibid., p. 81.
- 25 : A. MUXEL «Les attitudes sociopolitiques des jeunes français issus de l'immigration maghrébine en région parisienne » op. cite., p. 927